Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 82 (1990)

Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

Paraît six fois par an N° 3 – 1990 – 82° année

L'Europe aux marches de la Suisse

A l'heure où nous écrivons ces lignes, des hommes et des femmes discutent et négocient de ce que devra être le futur Espace économique européen (EEE) qui englobera, outre les pays de la Communauté européenne (CE), ceux de l'Association européenne de libre-échange (AELE) dont la Suisse, Liechtenstein probablement compris.

L'un des maîtres-mots de ces échanges, dont le terme a été fixé à fin 1990 au plus tard, est celui de la libre circulation des personnes dans cet EEE. Cette question est donc en étroite relation avec ce qu'il est convenu d'appeler la politique à l'égard des étrangers.

Etrangers, travailleurs étrangers, familles de ces derniers, nationalité (double ou simple), deuxième et – déjà – troisième génération, permis de travail,... Cette liste non exhaustive permet de saisir pourquoi les syndicats sont parmi les premiers touchés. Logique, par conséquent, que l'Union syndicale suisse (USS) étudie à fond la question, analyse, propose et exprime publiquement son opinion. Banal, de plus, que la Revue syndicale suisse choisisse d'élargir encore plus l'écho que mérite cette façon concrète qu'a l'USS de contribuer à améliorer la politique des étrangers, dans le sens des intérêts des travailleuses et des travailleurs d'abord.

Essayant de creuser les tenants et aboutissants de cette problématique (de l'épineuse question des saisonniers au périlleux sujet de la différentiation de traitement entre nationaux de la CE, de l'AELE, de Yougoslavie et d'ailleurs), nous avons voulu étaler toutes nos cartes sur la table. C'est-à-dire aussi nos doutes et nos hésitations, tels que les mentionnent sans complaisance ci-après deux secrétaires syndicaux responsables de ce domaine, que nous avons interviewés. Et nous n'avons pas oublié non plus la facette purement économique.

Tout aurait-il alors été dit? Que non. Comme rappelé plus haut, les négociations sur l'EEE sont en cours (elles ne concernent pas que la libre circulation des personnes!) et les fédérations de l'USS, surtout celles qui sont les plus concernées par ce problème, poursuivent une réflexion désormais devenue cruciale et urgente. Espérons que ce numéro de la Revue syndicale suisse leur sera, à elles aussi, de quelque utilité.